

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 22-10-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Poules (futures reproductrices et futures pondeuses).

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les poules futures reproductrices et futures pondeuses :

- immunisation active contre l'infection par le virus du syndrome de chute de ponte EDS 76.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voies intramusculaire ou sous-cutanée.

Posologie

Toutes cibles :

Administrer à chaque animal une dose vaccinale de 0,5 mL par injection intramusculaire dans le bréchet ou la cuisse, ou sous-cutanée, dans la partie inférieure du cou.

Schéma vaccinal :

Vaccination à partir de la 16^{ème} semaine environ, au moins trois semaines avant l'entrée en ponte.

En cas de mue, un rappel est nécessaire.

Avant son utilisation, placer le vaccin à la température ambiante (+ 15°C à + 25°C).

Agiter le flacon vigoureusement avant et périodiquement pendant l'utilisation.

Utiliser du matériel d'injection stérile.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Virus inactivé du syndrome de chute de ponte EDS76, souche BC14 ? 6,5 log₂ unités HI* ou contenant au moins 50 unités DP₅₀**

Paraffine liquide légère 215 mg

Excipient QSP 1 dose de 0,5 mL

* HI : inhibition de l'hémagglutination.

** DP₅₀ : dose protectrice 50 %.

Principes actifs / Molécule

Syndrome de chute de ponte ou maladie des œufs hardés, Paraffine liquide légère

Forme pharmaceutique

Emulsion

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Usage vétérinaire

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Le vaccin contient un virus de la maladie des œufs hardés (EDS 76), souche BC14 inactivée et mise en suspension dans une émulsion.

Il induit une immunité active contre l'infection par le virus du syndrome de chute de ponte EDS76 (maladie des œufs mous) chez l'espèce poule.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Non connues.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Un léger œdème peut éventuellement apparaître et persister pendant quelques semaines, au point d'injection. Une réaction tissulaire transitoire et non invasive peut être observée dans ce cas.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

L'injection accidentelle de ce vaccin chez l'homme est susceptible d'engendrer des réactions inflammatoires locales intenses, principalement lors d'une injection sous pression au niveau du doigt et/ou des articulations de la main (la gravité et l'évolution des lésions dépendent principalement du site de l'injection accidentelle).

En cas d'injection accidentelle, une consultation médicale s'impose.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Ne pas administrer aux poules en cours de ponte, ni dans les 3 semaines précédant l'entrée en ponte.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun effet indésirable autre que celui mentionné à la rubrique "Effets indésirables (fréquence et gravité)" n'a été

constaté après l'administration d'une double dose de vaccin.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Incompatibilités

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.

Utiliser immédiatement après ouverture du flacon.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C.

Protéger de la lumière.

Ne pas congeler.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

INTERVET

Rue Olivier de Serres

CS 17144

49071 BEAUCOUZE cedex

Classification ATC Vet

- QI01AA05

Laboratoire



MSD Santé Animale

Rue Olivier de Serres

B.P. 17144

49071 BEAUCOUZE CEDEX

Tél : 02.41.22.83.83

Fax : 02.41.22.83.00

<http://www.msd-sante-animale.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/7879654 0/1988

Date de première autorisation

1988-05-06

Présentation et quantité

NOBILIS® EDS Boîte de 1 flacon de 1000 doses

Code GTIN : 08713184011657